

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application :
QB 31 – Revêtements de sol textiles

Président : Yann RIVIERE, RIVIERE SARL
Vice-Président : Marc WELCOMME, CRET
Animateur: Christine GILLIOT, CSTB

Secrétaire : Pablo ROSALA, CSTB

		Membre titulaire, représentant de l'organisme				Membre suppléant, le cas échéant			
Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)		Nom	Organisme	Date de nomination (***)	Date de reconduction (**)	
			date nomination +3 ans	date nomination +4 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans
Collège <Fabricants> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : <de 2 à 6>	Mme Veert DEHAEMERS	14/03/2018							
	M. Bernard GUIRAUD	14/03/2018			M. Cédric CHARTON	BALSAN	14/03/2018		
	M. Jean-François LACOSTE	14/03/2018							
	M. Olivier MICHEL	14/03/2018			M. Pascal CHARPENTIER	INTERFACE	14/03/2018		
	Mme Caroline PIERRE	AGENCE POUR LA RENOVATION DES SOLS	14/03/2018						
Collège <Utilisateurs / Prescripteurs> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : <de 2 à 6>	M. Jean-Gabriel DUTREUIL	14/03/2018			M. Philippe HAMOT	TARKETT	24/09/2018		
	M. Claude CHEVALLIER	SOLDIS UDIREV	14/03/2018						
	M. Michel MABILAT	NOGENT LINO PEINTURES	14/03/2018						
	M. Yann RIVIERE	RIVIERE SARL	14/03/2018						
	M. Laurent TOURY	UNRST	14/03/2018						
Collège <Organismes Techniques / Experts> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : <de 2 à 6>	M. Jean-Baptiste CHENE	CSTB	14/03/2018		M. Marc MAUTHES	CSTB	14/03/2018		
	Mme Laurence JEANMICHIEL	CETELOR	19/10/2018						
	M. Marc WELCOMME	CRET	14/03/2018						

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Composition nominative n° 19 approuvée le 15/02/2019

Par la responsable d'application (nom, visa) :
Christine GILLIOT

